

L'union des Propriétaires et des Citoyens du Lac Vert de Montpellier Inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Le samedi 7 juillet 2012, Salle de la Mairie de Montpellier,
10hres**

PROCÈS-VERBAL

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
Le quorum établi, la réunion a débuté à 10h15, précédée d'un déjeuner.
2. NOMINATION D'UN(e)PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE
D'ASSEMBLÉE
Présidente : Pierre Brazeau
Secrétaire : Suzanne Faure
Proposée : Armand Brunet
Appuyée : Jean-Marie Romeder
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Les points suivants sont ajoutés à Varia : 1) bacs à déchets individuels : suivi du courriel envoyé par Suzel Beauchamp 2) surveillance des bateaux des visiteurs –point soulevé par Esther Favreau
Proposée : Andrée LeQuéré
Appuyée : Florent Trussart
4. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE JUILLET 2011
Suzanne Faure en fait la lecture
Proposée : Pierre Bédard
Appuyée : Francine Leduc
5. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS
Hélène présente sur Power Point un bilan détaillé des gestes posés par le Conseil d'Administration au cours des douze derniers mois : entre autres elle a souligné : les réunions du Conseil; le succès de l'épluchette de blé d'inde à l'automne 2011 en particulier l'accueil et participation des enfants; la repeinte des plaquettes nominatives aux angles des rues Des Chênes et Duquette effectuée par Gilles Trottier et famille; le suivi auprès de la

Municipalité pour régler la situation des bacs de vidange collectifs; la participation des membres de l'Union à des consultations publiques sur l'environnement - à une réunion des Maires pour obtenir un corridor EFE et au comité consultatif de Montpellier sur l'environnement; à l'envoi des Fêtes avec renseignement et formulaire d'adhésion; et aux démarches de suivi (rencontres, courriels, visites terrain) au dossier de la coupe forestière qui a eu lieu à l'hiver 2012.

Appuyée de photos et cartes géographiques, la présentation a démontré les endroits où la coupe a eu lieu et les démarches prises par la Coopérative forestière des hautes Laurentides et le MRNF pour assurer le respect de l'environnement et le respect de l'entente négociée entre l'Union et ces instances.

La conclusion démontre qu'il y a eu efforts déployés par les forestiers et le MRNF pour tenir compte des préoccupations environnementales de l'Union lors de la coupe et que tel qu'exigé par l'Union, les chemins ont été fermés à toute circulation. Le MRNF a reconnu par écrit qu'il y avait eu un manque à retirer les débris dans un endroit près de la rive du lac Vert mais les mesures ont été prises pour assurer qu'il n'y ait aucune contamination de l'eau du lac.

Hélène a également souligné que d'autres coupes prévues ne sont pas dans le bassin versant du lac Vert mais s'y rapproche. L'Union demeure donc en contact avec le MRNF pour veiller à ce dossier.

De plus, elle a indiqué que présentement le Ministère de l'Environnement est entrain de considérer la demande de quelques Municipalités, dont Montpellier, de convertir certains secteurs en zones EFE dont plusieurs longent le lac Vert.

Durant la discussion des gestes posés par le C.A., il a été clarifié que si des noms doivent changer sur les plaquettes nominatives ou y être ajoutés, en avertir Gilles Trottier.

En conclusion, les membres de l'assemblée ont manifesté leur approbation et appui quant à l'approche adoptée par le C.A. face à ce dossier et aux nombreux gestes posés pour protéger le bassin versant du lac Vert.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2012

Le rapport financier a été présenté en détails par le Trésorier Pierre Brazeau et reflète un compte en banque de \$1557.08 à cette date.

Proposée : Andrée LeQuéré

Adoptée : Monique Marion

7. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2011-2012

Proposée : Armand Brunet

Adoptée : Florent Trussart

8. RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

Andrée LeQuéré, membre du Comité Environnement, a présenté le rapport annuel, soulignant la prise des mesures de transparence de l'eau, dont les résultats demeurent excellents avec une moyenne de 9.2 mètres, ainsi que la participation des membres du Comité Environnement au cours de l'année au dossier de la coupe forestière. En plus, elle a indiqué que les prises de mesures physico-chimiques du lac cette année démontrent le changement de notre classement de lac ultra-oligotrophe à oligotrophe. Ces résultats démontrent peu ou pas de signes d'eutrophisation (modification et dégradation d'un milieu aquatique) mais indiquent l'importance de continuer à sensibiliser les propriétaires à l'impact de nos gestes sur l'eau et l'environnement. Dans ce but, elle a souligné le travail du Comité à développer un feuillet d'information et de communication pour les propriétaires. Karine Duquette qui en a effectué la création et production a présenté le premier exemplaire de ce feuillet qui fut accueilli très positivement par les membres de l'assemblée.

Proposée : Pierre St-Laurent

Adoptée : André Bédard

9. CANDIDATURES AUX 3 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée a été avisée du processus à suivre pour la tenue d'élection à ces trois postes qui deviennent vacants en 2012 suite à un mandat de 2 ans selon les Statuts et Règlements de l'Union.

10. NOMINATION D'UN(e) PRÉSIDENT ET D'UN(e) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Président : Armand Brunet

Secrétaire : Gilles Trottier

Proposée : Francine Leduc

Appuyée : Florent Trussart

11. ÉLECTION

Monsieur Brunet nomme les trois membres sortant, soit : Suzanne Faure, Pierre Brazeau et Octave Legault.

Une candidature est proposée pour le premier poste vacant :

Suzanne Faure

Proposée : Pierre Brazeau

Appuyée : Andrée Fournier

La nomination est acceptée par Suzanne Faure

Une candidature est proposée pour le deuxième poste vacant :

Erik Yelle

Proposée : Pierre Brazeau

Appuyée : Andrée LeQuéré

La nomination est acceptée par Erik Yelle (La présidente fait part à l'assemblée de la lettre signée par Erik Yelle qui lui fut envoyée selon les délais requis, où il indique son intérêt à poser sa candidature à un poste du C.A. Erik était à l'extérieur du pays lors de l'AGA.

Une candidature est proposée pour le troisième poste vacant :
Pierre Bédard
Proposée : Octave Legault
Appuyée : Lise Faure
La nomination est acceptée par Pierre Bédard.

Les trois administrateurs sont élus à l'unanimité et accueillis par une main d'applaudissement.
Hélène a remercié chaleureusement au nom des membres de l'Union la contribution fort appréciée d'Octave Legault depuis 18 ans et de Pierre Brazeau depuis 6 ans. Les deux ont été remerciés par l'assemblée par une bonne main d'applaudissement.

12. VARIA – PAROLE AUX MEMBRES

Les points suivants ont été soulevés pour discussion par les membres :

1. Bacs individuels de vidanges – suivi du courriel de Suzel Beauchamp
Pierre Brazeau a indiqué que suite à sa demande, il avait informé madame Beauchamp de son utilisation de corde Bunji pour assurer la fermeture sécuritaire des bacs de vidange contre les rats laveurs en particulier. Il a également indiqué qu'il avait construit un enclos protecteur pour ranger les bacs et qu'il s'agissait d'une bonne mesure à prendre.
2. Bateaux des visiteurs
Esther Favreau a indiqué qu'elle remarquait qu'il y avait plusieurs bateaux inconnus de visiteurs sur le lac et que, malgré qu'il soit impossible d'identifier ces bateaux à l'aide de vignettes, qu'il était important de sensibiliser les propriétaires à leurs responsabilités de ne pas mettre l'eau du lac à risque par des bateaux qui viennent d'ailleurs.
Une discussion s'en est suivie pour conclure qu'il fallait responsabiliser les propriétaires de façon continue par de l'information via diverses mesures soit un feuillet de communication, pancarte à l'entrée du lac, et aussi par une conversation directe avec les individus concernés.
3. Cueillette des vidanges
Jean-Marie Romeder a souligné que la cueillette de vidange le vendredi plutôt que le lundi ne convenait pas à plusieurs propriétaires du lac Vert qui quittent le lac pour la semaine et doivent laisser les bacs de vidange pleins pendant plusieurs

jours. Bien que ce changement soit survenu pour agencer la Municipalité de Montpellier à l'horaire de cueillette de vidange déjà établi, Jean-Marie a souligné qu'il était important de continuer de faire valoir ce point, surtout lorsque le contrat devra être renégocié.

Hélène a indiqué qu'une lettre de l'Union à cet effet serait envoyée à la Mairie pour réitérer les besoins des propriétaires du lac Vert à ce dossier.

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée générale annuelle s'est terminée à Midi.

Proposée : Francine Leduc

Appuyée : Jean-Marie Romeder